

Réseau REVES – Groupe d' Observation

Bilan résumé de l'étude du parcours expérimental

L' Art dans ma Ville 2 (*Territoire d'Avignon*)

A. Les éléments-clefs du parcours

➤ **Un parcours pluridisciplinaire donc EAC**

- Chaque enfant devait explorer 6 domaines artistiques au cours de 6 semestres – du CM1 à la 6ème. : 4 relevant du spectacle vivant ; : théâtre, danse, musique actuelle (jazz), marionnettes, plus 2 autres : arts visuels, patrimoine.
- Pour chaque domaine exploré : des ateliers animés par un artiste du domaine [3 à 5 séances par classe] / un spectacle, une visite / un enseignement fondamental sur le domaine (histoire, caractéristiques...) assuré par la médiatrice du Totem, un/e médiateur/trice de la structure culturelle intervenante et éventuellement repris par les enseignants.
- Ces semestres doivent mobiliser les mêmes enfants du CM1 à la 6ème

➤ **Un parcours mettant en jeu les divers temps et lieux de la vie de l'enfant**

- Deux classes de deux écoles et d'un collège (des établissements REP dans les quartiers de la Politique de la ville). Un des semestres doit être réalisé dans le temps périscolaire.
- Il est prévu que les centres sociaux des quartiers de vie des enfants soient impliqués comme lieux de pratique ultérieure dans les domaines éventuellement choisis par les enfants au-delà du parcours.

➤ **Un parcours qui fait découvrir les structures culturelles de la ville**

Il permet aux enfants de connaître et s'approprier plusieurs lieux culturels de la ville ; (Éveil artistique - Totem, AJMI (jazz et musique improvisée), Hivernales (Danse), Utopia, Médiathèque, musées notamment), qui en sont partenaires et où les enfants ont des activités.

➤ **Un parcours en trois volets significatifs de l'Éducation Artistique et Culturelle**

- *Fréquenter* : le dialogue avec des artistes ; les spectacles, les visites
- *Pratiquer* : les ateliers
- *S'approprier* : une rencontre réflexive avec les artistes du spectacle vu, si possible avant et une séance systématique après la représentation. Cahier « Mes Aventures de jeune spectateur » pour la fonction de « trace ». Activités en classe.

➤ **Un parcours conçu et piloté par le Totem, Scène conventionnée Jeune Public, déjà expérimenté avec une première version pour une première cohorte : l'Art dans ma Ville 1 entre 2014-2016).**

Le Totem est engagé dans ce parcours par sa médiatrice, ses structures, ses compétences, ses réseaux. L'expérience de L' Art dans ma ville 1 a permis de réajuster certains aspects. Le Totem est en négociation permanente avec :

- l'Éducation Nationale pour le choix des classes, les autorisations, les questions institutionnelles
- la DRAC pour la nécessaire validation des artistes intervenant/e/s
- les structures culturelles pour l'organisation des périodes (ateliers, spectacles, visites...).

B. Les questions formulées par le Groupe d'Observation

1. Parcours et territoire de vie

- *Il s'agit d'un petit territoire de vie, limité à des quartiers « Politique de la Ville » : quels sont les rapports de ce parcours avec les territoires (social /éducatif/ culturel) tels qu'ils sont vécus par les jeunes concernés ?*
- *Evolution du « territoire du parcours » pendant sa mise en œuvre : la mobilité des jeunes vers l'Intramuros a-t-elle été accrue par le parcours ?*
- *Quel(s) impact(s) le parcours a-t-il eu(s) sur ce territoire ? Rôle des centres sociaux ? Peut-on mesurer les effets sur la perception de ce territoire par ses habitants (territoire « de vie » ≠ « vécu »)?*

2. La mise en œuvre effective du parcours

- *En quoi et pour qui y a-t-il eu « parcours » réalisé ?*
- *Un lien fort existait entre la conception de l'EAC/ESV formulée à la fin de la RA et le contenu de ce parcours (suite du parcours « L'Art dans ma Ville 1) : peut-on dire que la mise en œuvre de l'ADMV2 l'a confirmé ?*
- *Y a-t-il eu évolution des objectifs sur les 3 ans ? De nouveaux objectifs ont-ils émergé ? Le principe de pluridisciplinarité a-t-il été maintenu ?*
- *A-t-il eu évolution ou adaptation des contenus en fonction des obstacles ou opportunités apparus ?*
- *Quels liens ont été établis avec l'autre parcours impliquant le Totem (Les Arts sur le Pont) ?*

3. Le pilotage

- *Quels ont été les modes de pilotage et les rôles ? Gestion du projet, coordination du réseau de partenaires : qui a fait quoi ?*
- *Quel impact de la petite taille de la structure pilote et de la faiblesse de ses moyens humains ?*
- *Y a-t-il eu co-construction ? Si oui, sur quoi ? à quel niveau ? Avec qui la co-construction n'a-t-elle pas été possible ?*

4. Les acteurs du parcours

- *Quels ont été les acteurs déterminants ? les acteurs non prévus au départ ?*
- *Quelles interactions entre eux ?*
- *Y a-t-il eu transformation ressentie / observée de ces acteurs à la faveur de ce parcours? Quels impacts sur leur vécu, leur métier?*
- *Quels bilans personnels ont pu être formulés ?*
- *Peut-on dire que le développement de l'autonomie des enfants par rapport aux disciplines artistiques proposées (visée par le parcours) a rendu ces derniers « acteurs » du projet ?*

C. Le résumé de l' analyse effectuée par le Groupe d' Observation

1 – Parcours et territoire de vie

L'Art dans ma Ville 2 est un parcours d'EAC pluridisciplinaire conçu et réalisé par le Totem, « Scène conventionnée d'Intérêt National Art, Enfance, Jeunesse ». Il reprend en grande partie les caractéristiques d'un précédent Parcours, l'Art dans ma Ville 1.

Le Totem est une structure historiquement et statutairement dédiée aux Quartiers Politique de la Ville à Avignon. Il les connaît très bien pour y intervenir depuis longtemps, avant même ce projet, en fait depuis son origine.

Le Totem intervient sur un territoire géographique et social restreint : deux secteurs extramuros d'Avignon. À Avignon la limite entre l'intramuros – où se situe la majorité des structures culturelles – et l'extramuros – où se concentre l'habitat social - est très marquée et peu de passage spontané s'effectue de l'un à l'autre. Amener les enfants à franchir cette limite est une préoccupation constante pour le Totem, variable selon les écoles de l'extramuros.

Or le Totem propose un parcours pluridisciplinaire qui intègre fortement la fréquentation des structures culturelles, donc de l'intramuros. Structures que le Totem connaît depuis l'origine de ses engagements et avec qui il a tissé des relations suivies. Mais la familiarisation effective des enfants pour une fréquentation autonome de l'intramuros est difficile à évaluer sur un délai si bref.

Pour ce parcours, le temps périscolaire n'a finalement pas été concerné – ce qui avait été un élément facilitateur de l'Art dans ma Ville 1. De ce fait, l'articulation avec les centres sociaux des quartiers ne s'est pas mise en place. Il aurait fallu mobiliser au Totem un animateur dédié – au moins en partie. Cette expérience conduit la médiatrice du Totem à envisager de changer sa façon de travailler avec ces centres sociaux : la décision de s'associer à un parcours comme l'Art dans ma Ville 2 relève des directeurs, avec qui le Totem n'a pas de relations aussi suivies qu'avec les animateurs, habitués à partager des engagements avec cette structure et de ce fait facilement mobilisés pour une coopération.

Pour ce qui est du territoire scolaire :

- **Écoles primaires** : L'Inspection Académique a veillé à ce que seules des écoles REP ou REP+ soient sélectionnées, s'opposant à la demande du Totem d'intégrer des écoles non REP ce qui aurait permis un brassage social. La sélection des classes a été faite par la hiérarchie académique et non par cooptation, modèle habituel du Totem.

- **Collège** : la notion de « territoire scolaire » y est faiblement adéquate : la sectorisation scolaire en vigueur lors des débuts du parcours (rentrée 2017 pour des élèves de CM1) n'est plus la même au moment où ces élèves arrivent en 6ème (rentrée 2019). Les chefs d'établissement ont eux-mêmes changé du fait de mutations. De nombreux parents pratiquent par ailleurs « l'évasion » à la faveur de choix d'options ou par le départ dans le privé. Pour les quelques enfants qui intègrent le collège de leur secteur, ils se trouvent affectés dans des classes différentes sans que la continuité du parcours soit prise en compte. Sur 4 classes de primaire concernées, seuls 2 élèves sont dans le projet correspondant en 6ème. La continuité vers le collège aurait demandé une anticipation de la démarche du Totem auprès des chefs d'établissement, qui de plus ont changé dans le temps du parcours ; le Totem n'était pas initié à ces fonctionnements et trop peu doté en personnel pour faire face à cette charge supplémentaire.

La partition stricte entre cycles telle que pratiquée par l'Éducation Nationale (le cycle 3 de l'école élémentaire correspond aux 3 niveaux : CE2-CM1-CM2, mais n'inclut pas la 6^{ème}, même si les textes parlent de la « liaison CM2-6^{ème} ») induit des dispositions réglementaires différentes, difficiles à harmoniser entre elles.

2. La mise en œuvre effective du parcours

Le parcours l'Art dans ma Ville 2 est la concrétisation d'un projet fortement cohérent : engager un parcours d'EAC sur trois ans (CM1, CM2, 6ème) concernant une même cohorte d'enfants et prenant en compte les divers lieux de vie de ces enfants. Ce parcours devait se faire sur le modèle de ADMV 1 (2014-2016), qui mettait déjà en œuvre la conception de l'EAC formulée à la fin de la Recherche A : assurer à chaque enfant de *Fréquenter* (visites, spectacles), *Pratiquer* (ateliers) et *S'approprier* (introductions, bilans réflexifs) des formes diverses d'expression artistique, en tenant compte des caractéristiques du territoire concerné. Ce parcours a été remodelé pour ADMV 2 à la lumière des difficultés repérées lors de la réalisation de ADMV 1, essentiellement les changements trimestriels d'ateliers, jugés trop rapides a posteriori.

Le temps long : La mise en œuvre a bien concerné les mêmes enfants en CM1 et CM2. Pour des raisons surtout administratives (liées à l'organisation rigide en cycles de l'Éducation nationale), la poursuite au col (l'atelier de graff), à la faveur d'une mutualisation avec un autre parcours aussi conçu aussi pendant la Recherche Action : les Arts Sur Le Pont.

La pluridisciplinarité, au rythme d'une discipline par semestre a été largement accomplie – 4 domaines artistiques à l'école, un en collège - avec pour objectif : « *accompagner les différents publics vers une autonomie de choix de leurs pratiques culturelles* ». Les séances d'ateliers de pratique artistique et les bilans montrent combien les différentes propositions (musique improvisée, théâtre, danse, marionnettes, graff) produisent des degrés divers d'adhésion chez les enfants concernés. L'inventaire des poursuites volontaires individuelles n'a pas été réalisé, mais il serait sans doute prématuré si près de la fin du parcours.

Pour les élèves des 4 classes, il y a bien eu parcours en CM1 et CM2, puisqu'une cohorte a pu être constituée.

La prise en compte des différents lieux de vie des enfants n'a pas pu s'exercer : les centres sociaux des quartiers n'ont pas relayé le parcours.

Des freins ont rendu difficiles, voire impossibles, certains aspects prévus du parcours :

- des freins institutionnels : exigences de l'Éducation Nationale qui par ailleurs n'assure pas d'appui réel, malgré l'attribution à un inspecteur du suivi de l'EAC -

- des freins organisationnels : difficulté à réaliser des plannings qui ne bénéficient pas des créneaux établis pour les activités du périscolaire ; contraintes matérielles (locaux, accessoires...) réglées en partie en fonction des ambiances d'entraide dans les écoles.
- deux regrets : la faible implication des familles ; la méconnaissance du fonctionnement des collèges. Ce sont des pistes de réflexion pour le Totem.

3. Le pilotage

Comment le Totem a-t-il assuré le pilotage du parcours L'Art dans ma Ville ? Question légitime : le Totem est une petite structure (5 permanents seulement) qui conduit des projets nombreux. Son action repose donc sur un engagement très intense.

La proposition de départ est d'emblée claire, légitimée par le succès de l'Art dans ma Ville 1, à la fois structurée et adaptable, appuyée sur les travaux de la Recherche Action. L'adhésion des artistes, connus du Totem, se fait sur le partage des valeurs et la capacité à prendre en charge des enfants des quartiers Politique de la Ville. Les enseignants adhèrent au projet, soit qu'ils connaissent déjà le Totem, soit qu'ils soient vite convaincus au cours des réunions préalables.

Le pilotage s'effectue selon deux niveaux :

- le cadrage d'ensemble : le Totem n'a pas créé de comité de suivi formel. Les décisions sont prises en concertation dans un dialogue permanent avec les artistes et les enseignants. Les équipes de chaque période (artistes/enseignants/médiatrice/directrice et/ou directeur adjoint du Totem) sont réunies au moins une fois en amont de chaque série d'ateliers. Au besoin, d'autres concertations se tiennent pour régler une difficulté repérée. L'effectif léger (quatre enseignantes, un ou deux artistes pour chaque période de pratique artistique) facilite l'accord.
- l'accompagnement : une correspondance serrée par messagerie est assurée par la médiatrice afin d'assurer un appui total aux artistes et aux classes engagés et de régler au fur et à mesure tous les dossiers. Des concertations fréquentes et informelles se déroulent au sein de la structure.

Peut-on parler de co-construction ? Le Parcours est défini d'avance, mais les échanges préalables aux ateliers médiatrice-artistes-enseignants construisent une connaissance et une adaptation mutuelles. Ainsi se met en place une co-régulation sur les questions d'organisation, mais aussi sur des apports de pistes pédagogiques pour les enseignants ou des évolutions des ateliers. Ce fonctionnement n'a pu s'opérer qu'avec les classes de primaire.

Le rôle central joué par la médiatrice était déjà bien connu dans les écoles participantes, dans une relation de confiance déjà établie. Elle « incarne » le parcours pour tous les acteurs. Elle assure l'ingénierie et dans ce but crée des outils dédiés : plannings, dossiers... et à son usage personnel, les carnets ; carnets qu'elle utilise en journaux de suivi, en aide-mémoire entre deux séances, en lieu de réflexion plus générale. Elle impulse, organise, conduit, en traçant une voie étroite entre nécessités organisationnelles et cohérence du projet artistique.

Le petit effectif de la structure a des incidences et a constitué un véritable frein : on a déjà évoqué le manque de temps pour préparer la poursuite en collège, pour assurer le lien avec les structures sociales et de loisirs, pour faire circuler l'information en interne. La fluidité est due à l'organisation d'une équipe très soudée et motivée par des valeurs communes, mais pareille fluidité ne peut pas s'exercer en externe (contacts avec les écoles, les artistes, les structures culturelles) faute de temps.

4. Les acteurs du parcours

L'acteur majeur du parcours est le Totem, concepteur, organisateur et porteur du projet, essentiellement à travers sa médiatrice. C'est elle qui incarne le parcours : ingénierie, médiation avec les institutions, les artistes, les enseignants, les enfants ; elle veille par sa présence active et permanente à la prise en compte des piliers de l'EAC, l'appropriation en particulier.

Les exigences de ce parcours ont cependant montré avec clarté l'impact d'un très petit effectif sur la réalisation des projets : manque de temps pour assurer la poursuite en collège, qui n'a pas pu être suffisamment explorée et anticipée ; manque de temps pour assurer le lien avec les structures sociales et de loisirs ; manque de temps pour faire circuler l'information ; manque de temps pour établir un lien avec les familles. Un renforcement des moyens est ardemment souhaité.

Les autres acteurs sont, comme prévu dès le départ : les artistes choisis par le Totem, les classes de l'école primaire (enseignantes et élèves) désignées par l'Inspection, des structures culturelles d'Avignon partenaires du Totem. Les centres sociaux des quartiers n'ont pas répondu aux sollicitations. Les parents n'ont pas été associés activement. Le niveau collège a été impliqué grâce à l'apport d'un acteur issu d'un autre parcours pour lequel le Totem est partenaire : les Arts Sur Le Pont.

Une bonne coopération s'est établie entre artistes et enseignants lors des concertations ; mais du fait du travail d'ateliers en demi-classe, l'enseignant et l'artiste ne sont que rarement avec le même groupe au même moment.

Pour tous les acteurs, la notion de parcours a été ressentie ; les enseignantes ont ressenti les bénéfices du temps long (2 ans) sur les représentations de la pratique artistique. Les enfants en ont été les acteurs dans le cadre qui leur a été donné : éventail des arts, rythme, ordre sont imposés, mais dans une diversité propre à susciter des choix ultérieurs autonomes. Le parcours a véritablement construit un panorama qui peut ouvrir de possibles parcours personnels ultérieurs.

Les effets sont variables selon les types d'acteurs. Ils sont explicites par exemple pour une enseignante débutante, qui a vécu ce parcours comme une expérience décisive sur sa pédagogie – pour les enfants, qui ont fortement affirmé leur certitude d'avoir vécu une situation privilégiée et de pouvoir choisir un domaine de prédilection (sans précision le plus souvent) – pour la médiatrice, qui y a puisé la validation de sa légitimité tant pour organiser un parcours que pour construire pour les enfants une Éducation Artistique à la hauteur des valeurs de la Recherche Action et de l'Éducation Populaire, dont se réclame le Totem.

EN CONCLUSION

Conformément à ce qui avait été projeté après l'ADMV 1 et la Recherche Action, l'ADMV 2 a été un parcours

- **pluridisciplinaire** : théâtre, musique improvisée, danse, marionnettes ; des artistes reconnus dans leur domaine ont assuré les ateliers, les spectacles.
- qui a concerné une **cohorte** de quatre classes sur deux années scolaires (CM1 et CM2).
- avec un cinquième volet (graphisme en 6ème) **en retrait par rapport à la construction d'origine** : l'univers du collège était mal connu de la structure et le fort hiatus entre premier et deuxième degré a rendu chaque démarche de coordination entre les deux complexe voire impossible.

Les piliers de l'EAC – *Fréquenter, Pratiquer, S'approprier* – ont été largement mis en œuvre du fait d'une organisation rigoureuse assurée par la médiatrice du Totem, structure conceptrice et porteuse du parcours. Les valeurs de l'Éducation Populaire, sources historiques des engagements du Totem, ont fortement imprégné ce parcours : recherche de l'épanouissement des enfants, place centrale accordée au contact direct de chaque enfant avec plusieurs domaines artistiques pour qu'il se fraie son chemin personnel, réflexion sur ce qui a été vécu.

Enseignants et enfants ont témoigné avoir vécu les deux années assurées par le parcours comme des occasions inespérées de rencontres avec des artistes et des domaines artistiques dans des conditions qui leur ont permis une véritable expérience et un début d'appropriation.

Les artistes ont été sensibles à la proximité avec d'autres champs que les leurs, dont ils ont estimé qu'ils ont enrichi leurs propres ateliers.

Pour la structure, le parcours a été un temps fort et exigeant, qui plaide en faveur d'une EAC envisagée sur le temps long, avec des intervenants investis et des ouvertures sur plusieurs champs. Le regret est vif de n'avoir pas pu intégrer les centres sociaux et de loisirs des quartiers au parcours, ce qui aurait ancré davantage la pratique artistique dans la vie de chaque enfant dans toutes ses dimensions.

C'est toutefois un investissement en temps et en compétence considérable pour une structure faiblement dotée en permanents et attachée à d'autres missions importantes.